

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC TENUE LE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR BENOIT PROULX, MAIRE. LA SÉANCE DÉBUTE À VINGT HEURES.

**À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. Benoit Proulx, maire  
M. Régent Aubertin, conseiller  
Mme Marie-Josée Archetto, conseillère  
M. Karl Trudel, conseiller  
M. Alexandre Dussault, conseiller  
M. Michel Thorn, conseiller  
Mme Rachel Champagne, conseillère

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT**

M. Stéphane Giguère, directeur général  
Mme Chantal Ladouceur, directrice générale adjointe et trésorière

❖ **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**Résolution numéro 505-12-2022**

**1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2022**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a quorum;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Rachel Champagne**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que monsieur le maire, monsieur Benoit Proulx, déclare la séance ouverte.

**Résolution numéro 506-12-2022**

**1.2 VÉRIFICATION DES AVIS DE CONVOCATION**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Régent Aubertin**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. Le directeur général dépose le certificat de transmission des documents.

**Résolution numéro 507-12-2022**

**1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2022**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Thorn**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Ouverture de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022
- 1.2 Vérification des avis de convocation
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 13 décembre 2022

**2. ADMINISTRATION**

- 2.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023
- 2.2 Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2023-2024-2025

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

#### ❖ ADMINISTRATION

##### Résolution numéro 508-12-2022

#### 2.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

##### MESSAGE DU MAIRE BENOIT PROULX

---

Chères Joséphoises et Joséphois,

Je vous présente les **prévisions budgétaires** pour l'année 2023 et le **Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025**.

Le budget de fonctionnement de la municipalité en 2023 est de **10,5 M\$**.

Malgré un taux d'inflation atteignant la barre du 7 % en 2022, le conseil municipal et moi-même sommes fiers d'annoncer que la hausse moyenne du compte de taxes pour les propriétaires résidentiels Joséphois sera limitée à 3,98 %. La forte hausse de l'inflation a nécessairement un impact important sur l'ensemble des dépenses de la municipalité. Au surplus, les contribuables doivent également composer avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière qui s'est traduit par une augmentation de la valeur moyenne des propriétés de 37 %, passant la valeur moyenne d'une résidence de 329 510\$ à 452 829\$. Pour pallier à cette hausse importante, le conseil municipal abaisse le taux de base de 29.4 % de sorte que celui-ci passe de 0,5808 à 0,4099 \$.

Pour ce qui est de la catégorie de 6 logements et plus, la diminution du taux de taxe est de 9% et pour la catégorie commerciale, la diminution est de 0.5%. Quant à la catégorie industrielle, le taux de taxe aura une légère hausse de 0.1%.

Afin d'être en mesure d'identifier plus facilement la part du coût du transport en commun payable par les contribuables, le conseil municipal a choisi de diminuer le taux de taxe au profit de l'introduction d'une tarification relative au transport en commun. Cette tarification sera au coût de 135 \$ par unité de logement, maison modulaire, condominium, terrain vague desservi ainsi que par local pour les immeubles commerciaux et industriels. Une somme de 70\$ sera nécessaire pour chaque unité de logement supplémentaire à la première unité de logement pour les multi-logements. Finalement, pour la catégorie d'immeubles mixtes, cela se résume en une somme de 135 \$ pour chaque local commercial ou industriel et une somme de 70 \$ pour chaque unité de logement.

#### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Enfin, le conseil municipal propose un Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025, regroupant les investissements prévus par la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac sur son territoire au cours des trois prochaines années ainsi que les investissements qui y sont rattachés. En 2023, les investissements d'immobilisation totaliseront plus de 3.5 M \$.

Les rénovations de l'hôtel de ville, prévues en 2022, ont été remises au début de l'année 2023. En plus de l'entrée et des bureaux, la salle de conférence sera aussi rénovée. L'investissement sera d'environ 180,000 \$.

L'éclairage de rues et des parcs sera convertie en un éclairage au DEL pour une somme de 250 000 \$. Le retour sur cet investissement est sur cinq ans.

Finalement, il y aura la mise en œuvre du plan de la municipalité nourricière. Ce projet englobera plusieurs changements et ajouts à Saint-Joseph-du-Lac, notamment l'aménagement d'une cuisine collective, d'une serre, d'un composteur et plusieurs autres interventions. L'investissement pour ces trois composantes est de l'ordre de 290 000 \$.

Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac

### FAITS SAILLANTS – TAXATION 2023

- Budget de fonctionnement 2023 de 10,5 M\$,
- Nouveau rôle triennal pour 2023-2024-2025 avec une augmentation moyenne de 37% pour les résidences.
- Baisse du taux de la taxe foncière pour le résidentiel, l'agricole, le forestier et les terrains vagues desservis de 29.4%
- Baisse du taux de la taxe pour la catégorie de 6 logements et plus de 9%.
- Baisse du taux de la taxe pour la catégorie commercial de 0.5%.
- Hausse du taux de la taxe pour la catégorie industrielle de 0.1%.
- Diminution du taux de taxe au profit de l'introduction d'une tarification relative au transport en commun.

#### PROFIL FINANCIER

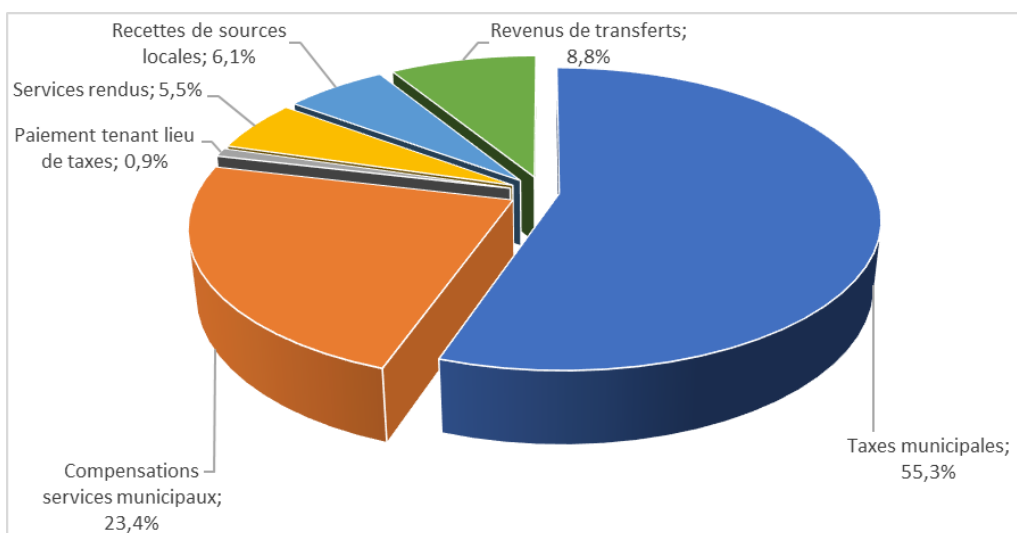
	2022	2023	Variation (%)
<b>Population</b>	7 108	7 232	1,7 %
<b>Nombre total d'unités d'évaluation</b>	3 136	3 188	1,7 %
<b>Budget</b>	9 664 112 \$	10 553 847 \$	9,2 %
<b>Valeurs imposables</b>	940 198 800 \$	1 282 673 100 \$	36,4 %
<b>Valeur moyenne d'une unité d'habitation</b>	329 510 \$	452 829 \$	37,4 %
<b>Dette nette selon les états financiers 2021</b>	10 524 759 \$		

#### LE BUDGET 2023 EN CHIFFRES

SOMMAIRE	2022	2023	Variation
	<b>REVENUS</b>		
Taxes municipales	5 838 702 \$	5 834 709 \$	-0,07 %

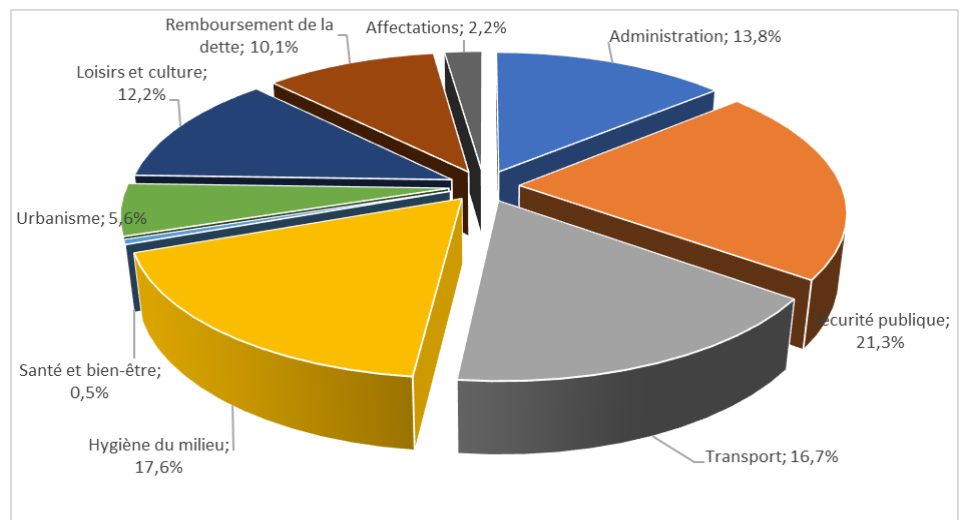
Compensations services municipaux	2 007 302 \$	2 474 349 \$	23,27 %
Paiement tenant lieu de taxes	97 190 \$	96 237 \$	-0,98 %
Services rendus	514 723 \$	578 240 \$	11,69 %
Recettes de sources locales	570 900 \$	646 150 \$	13,18 %
Revenus de transferts	632 595 \$	924 163 \$	46,09 %
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>9 664 412 \$</b>	<b>10 553 848 \$</b>	<b>9,2 %</b>

### VENTILATION DES REVENUS 2023



	2022	2023	Variation
	<b>CHARGES</b>		
Administration générale	1 408 818 \$	1 445 470 \$	2,50 %
Sécurité publique	2 109 976 \$	2 251 448 \$	6,52 %
Transport	1 678 721 \$	1 766 088 \$	4,60 %
Hygiène du milieu	2 066 284 \$	1 857 227 \$	-10,1 %
Santé et bien-être	49 481 \$	50 948 \$	2,96 %
Urbanisme	532 085 \$	592 391 \$	11,21 %
Loisirs et culture	1 027 712 \$	1 289 315 \$	22,33 %
Service de la dette (intérêts)	200 090 \$	486 337 \$	143,06 %
Remboursement de la dette (capital)	698 433 \$	584 870 \$	-16,26 %
Affectations autres fonds	-107 188 \$	2298 754 \$	-314,35 %
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 664 412 \$</b>	<b>10 553 848 \$</b>	<b>9,2 %</b>

### VENTILATION DES DÉPENSES 2023



**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Josée Archetto**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 tel que présenté.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023 est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Résolution numéro 509-12-2022**

**2.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025**

**Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025**

**MESSAGE DU MAIRE BENOIT PROULX**

En décembre de chaque année, le conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois prochaines années financières (en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec).

Divisé en phases annuelles, ce programme doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité, pour la période qui lui est coïncidente, dont la période de financement excède 12 mois.

Le 13 décembre 2022, le conseil municipal propose le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2024-2025, regroupant les investissements prévus par la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac sur son territoire au cours des trois prochaines années pour :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

L'objectif primaire d'un PTI est de dresser le portrait des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

#### ANNÉE 2023

	PROJET D'IMMOBILISATION	DESCRIPTION	COÛT	FINANCEMENT
<b>ADMINISTRATION</b>				
1	Informatique – divers projets		36 946 \$	Fonds de roulement
2	Rénovations à la mairie et la salle de conférence	Réaménagement des locaux (Projet 2022 reporté en 2023)	180 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté
<b>INCENDIE</b>				
3	Véhicule officier de garde	Véhicule officier de garde	55 000 \$	Fonds de roulement
4	Pinces de désincarcération		35 000 \$	Fonds de roulement
5	Défibrillateurs	Achat de 2 défibrillateurs	5 000 \$	Fonds de roulement
<b>TRANSPORT</b>				
6	Conversion de l'éclairage des rues et des parcs au DEL	Conversion des luminaires du DEL	245 000 \$	Règlement d'emprunt
7	Véhicule 100% électrique		50 000 \$	Fonds de roulement
8	Remplacement glissières de sécurité	Mise aux normes Rang Sainte-Germaine	40 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté
9	Travaux d'asphalte 2023	Montée Binette (si subvention) ou Suite du plan quinquennal	1 000 000 \$	Règlement d'emprunt
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
10	Réservoir d'eau potable	Travaux sur deux ans (Année 1 de 2) Entente avec Pointe-Calumet (à venir)	1 447 000 \$	TECQ (2019-2023) et règlement d'emprunt (Portion St-Joseph)
11	Mise en œuvre de Ville nourricière	Aménagement d'une cuisine collective, de la serre et du composteur	150 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté
<b>URBANISME</b>				
12	Logiciel pour permis en ligne	PG Solutions	11 000 \$	Fonds de roulement
<b>LOISIRS, CULTURE ET TOURISME</b>				
13	Bibliothèque	Aménagement étagères, achat chariot	10 000 \$	Fonds de roulement
14	Skatepark	Projet artistique, station de réparations et caméras de surveillance	20 000 \$	Revenus reportés - Parcs et terrains jeux
15	Parc Paul-Yvon Lauzon	Lignage Ludique et minuterie	7 000 \$	Revenus reportés - Parcs et terrains jeux
16	Estrades	Patinoire parc Paul-Yvon-Lauzon	17 000 \$	Revenus reportés - Parcs et terrains jeux
<b>TOTAL 2023</b>			<b>3 308 946 \$</b>	

#### ANNÉE 2024

	PROJET D'IMMOBILISATION	DESCRIPTION	COÛT	FINANCEMENT
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
1	Réservoir d'eau potable	Travaux année 2 de 2 Entente avec Pointe-Calumet (à venir)	1 303 000 \$	TECQ et Règlement d'emprunt (portion St-Joseph)
2	Amélioration du sectionnement du réseau d'aqueduc	Mise en place et remplacement de vannes principales du réseau	200 000 \$	TECQ et Règlement d'emprunt (portion St-Joseph)
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
3	Réaménagement Parc Florence	Halte cycliste, aire de pique-nique et aire de jeux	120 000 \$	Revenus reportés - Parcs et terrains jeux
4	Parc à chiens		85 000 \$	Revenus reportés - Parcs et terrains jeux
5	Boisé 640 Phase 1	Sentier, piste d'hébertisme, panneau d'interprétation, bloc sanitaire	250 000 \$	Revenus reportés - Parcs et terrains jeux
<b>TOTAL</b>			<b>1 958 000 \$</b>	

**ANNÉE 2025**

	<b>PROJET D'IMMOBILISATION</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>COÛT</b>	<b>FINANCEMENT</b>
<b>TRANSPORT</b>				
1	Asphalte 2025	Rues Florence	218 000 \$	TECQ 2024-2028
2	Asphalte 2025	Rues Brassard et Théorêt	450 000 \$	TECQ 2024-2028
3	Asphalte 2025	Rang Ste-Germaine	1 204 461 \$	TECQ 2024-2028
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
4	Sécurisation de la station de production d'eau potable	Ajout de clôture avec barbelé afin de sécuriser l'arrière du bâtiment	20 000 \$	Excédent de fonctionnement non affecté
5	Modélisation du réseau hydraulique	Modélisation de notre réseau d'aqueduc	35 000 \$	TECQ 2024-2028
<b>LOISIRS, CULTURE ET TOURISME</b>				
6	Investissements dans les parcs	À déterminer	300 000 \$	Fonds Parcs et Terrains jeux
<b>TOTAL</b>			<b>2 227 461 \$</b>	

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alexandre Dussault**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2023-2024-2025 tel que présenté.

Le programme triennal de dépenses en immobilisations est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

❖ **PÉRIODE DE QUESTIONS**

❖ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Résolution numéro 510-12-2022**

**4.1 LEVÉE DE LA SÉANCE**

En terminant, le conseil municipal et moi vous offrons nos plus sincères vœux de bonheur et de santé pour l'année 2023.

L'ordre du jour étant épuisé,

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Karl Trudel**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** que la présente séance soit levée. Il est 20h31.

\_\_\_\_\_  
**Monsieur Benoit Proulx**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Monsieur Stéphane Giguère**  
**Directeur général**

Je, soussigné Stéphane Giguère, directeur général, certifie par la présente que conformément aux dispositions de l'article 961 du Code Municipal, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dispose des crédits suffisants pour défrayer les coûts des dépenses décrétées aux termes des résolutions adoptées lors de la présente séance du conseil municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

